

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE
Le Grand T théâtre de Loire-Atlantique

Compte rendu de la séance du 8 décembre 2020 à 17H (en visio conférence)

Membres du conseil d'administration

Étaient présents :

Catherine Touchefeu, Jérôme Alemany, Bernard Gagnet, Patrick Girard, Marcel Verger représentant le Département de Loire-Atlantique.

Michel Cocotier, représentant la Ville de Nantes

Anne-Sophie Guerra, représentant la Région des Pays de la Loire

Catherine Le Moullec, Emmanuelle Bousquet, Erika Hess, personnalités qualifiées

Manon Albert, Fabrice Boscherel, représentant le personnel

Étaient représentés (pouvoir)

Vincent Danis, Karine Fouquet, représentant le Département de Loire-Atlantique

Soit 12 présents, 2 pouvoirs / 14 membres – quorum atteint

Direction du Grand T :

Catherine Blondeau, directrice et Alain Anglaret, administrateur

Assistaient également à la réunion

Sébastien Leroy, agent comptable **de l'EPCC**

Mireille Pinaud, direction de la culture du Département de Loire-Atlantique

Sylvie Brétéché, direction de la culture du Département de Loire-Atlantique

Jean-Luc Commanay, direction de la culture de la Ville de Nantes

Christophe Fenneteau , Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire

Pascale Canivet, Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire

ORDRE DU JOUR

En préambule, Catherine Touchefeu - tout en regrettant que la crise sanitaire nous contraigne à tenir ce CA en visioconférence, ce qui ne facilite pas les échanges - **tient à saluer le dynamisme de l'équipe** du Grand T, extrêmement réactive face aux événements et portant haut et fort la culture, bien on ne peut plus essentiel dans cette époque troublée.

1 Approbation du compte rendu du CA du 13 octobre 2020.

Le compte rendu du CA du 13 octobre 2020 est approuvé à **l'unanimité des membres présents et représentés.**

2 Actualités de la crise sanitaire et impacts sur la saison en cours

Catherine Blondeau rappelle que la saison qui avait plutôt bien démarré a été brutalement **interrompue le soir du 29 octobre à l'issue de la première (et donc dernière !)** représentation de *Boule à Neige* le spectacle proposé par Mohammed El Khatib et Patrick Boucheron.

Le deuxième confinement, moins strict que le premier, autorisant les résidences et répétitions **d'artistes, nous avons prolongé la résidence** de création de Sébastien Barrier (mais sans pouvoir proposer de représentations de *Ceux qui vont mieux*) puis accueilli pour quelques jours Ambra Senatore et les danseurs du CCN en résidence, **avant d'accueillir les Anges au plafond** pour ce qui devait être une résidence de création suivie de 4 représentations du 16 au 19 décembre. La reprise des représentations prévue au **15 décembre semble aujourd'hui menacée par la stagnation** de la pandémie à un niveau encore **trop élevé, alors même que l'équipe de billettistes et de médiateurs avait tout mis en œuvre pour réorganiser le remplissage des représentations en tenant compte des nouvelles** modalités (couvre-feux) et du report de dates.

Ce deuxième confinement nous a conduit à **l'annulation d'une centaine de représentations (à Nantes et dans le département) sur les mois d'octobre, novembre et décembre, période traditionnellement chargée et qui devait s'achever en apothéose avec Les Récréâtrales**, festival programmé en décembre. Nous travaillons activement pour tenter de reporter le festival et quelques autres

spectacles sur la deuxième partie de saison (premier semestre 2021) voire la saison suivante. Pour ces reports financièrement non prévus, nous sollicitons une délibération du CA autorisant le transfert de **crédits d'un exercice à l'autre**.

Pour les spectacles annulés sans possibilité de report proche, Le Grand T a contractualisé avec les **compagnies sur la base d'une indemnisation à hauteur de 50% du prix de cession**, ce qui en **complément des indemnités d'activité partielle et autres exonérations de charges ou aides publiques devrait permettre aux compagnies de s'en sortir**. Les aides publiques ainsi que les économies réalisées **sur les frais de transport, d'hébergement et de restauration** ont été utilisées pour maintenir les **rémunérations des techniciens intermittents et personnels d'accueil planifiés** et soutenir les spectacles en création via des apports supplémentaires en production ou des aides à la reprise afin **que le double choc de l'année 2020 n'affecte pas trop l'avenir des spectacles coproduits par Le Grand T**, toute la filière étant profondément déstructurée. Une attention particulière a été apportée aux compagnies régionales.

Les spectateurs ont été ou **seront remboursés des spectacles annulés, le report vers d'autres spectacles n'ayant** pour le moment pas beaucoup de succès. A la demande de Sébastien Leroy, agent comptable, une délibération du CA précise le cadre de ces remboursements.

Catherine Blondeau tient à saluer la motivation des salariés du Grand T **et l'énergie mise en œuvre** pendant ce deuxième confinement par toutes les équipes (technique, administration, production, communication, médiation, billetterie), chacune à leur endroit. La trêve des fêtes sera la bienvenue **d'autant plus que le printemps 2021 s'annonce chargé** : reprise de la saison, accueil du festival **Petits et Grands, l'Envol (événement d'adieu au théâtre fin avril)**, *Les Récréâtrales* (reportées fin juin), *Soir de fête* à la Bottière ET déménagement des équipes avant travaux.

Alain Anglaret présente les deux délibérations soumises au vote du CA :

Délibération 2020-08 concernant le remboursement des spectacles annulés. Compte tenu du volume **financier important, il s'agit d'approuver le mode opératoire mis en œuvre et les montants remboursés dans le cadre de la régie de recettes et d'avance**.

La délibération 2020-08 est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération 2020-09 concernant le transfert de crédits. Il **s'agit, comme il a été annoncé par Catherine Blondeau, d'autoriser le transfert de crédits 2020 vers l'exercice 2021 afin de permettre le financement des marges négatives générées par le report de spectacles annulés en 2020, dont le festival Les Récréâtrales**.

La délibération 2020-09 est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

3 Actualité des travaux

Alain Anglaret **indique que pour ce qui concerne l'atelier, le projet suit son cours normal. Nous en sommes au stade de l'APS**, remis il y a quelques jours et qui sera analysé avec le maître d'œuvre la semaine prochaine.

Catherine Blondeau annonce que les travaux de transformation du théâtre ont pris un peu de retard. **Les appels d'offre sont en cours de publication, soit une date limite de dépôt pour les entreprises fixée au 11 février 2021 et un démarrage des travaux prévus en septembre 2021 pour une durée de 29 mois**. La date de livraison est donc repoussée à 2024.

Le déménagement des équipes devrait intervenir pendant l'été 2021, après de légers réaménagements des locaux administratifs existants **et l'installation** de locaux provisoires en complément.

Parallèlement, les séminaires de travail commun avec MDLA se poursuivent.

Enfin, un groupe de travail comprenant les deux structures et le département **s'est constitué afin de travailler sur le nom du futur site**. 6 agences spécialisée en « naming » ont été mises en concurrence.

4 Présentation du budget prévisionnel 2021

Catherine Blondeau précise que le budget soumis au vote **s'inscrit dans la droite ligne** des éléments **présentés lors du débat d'orientation** budgétaire et de la stratégie validée lors du CA du 13 octobre.

La situation sanitaire, les incertitudes qui continuent à peser sur le premier semestre 2021 et qui ralentissent la construction de la saison 2021/22 rendent particulièrement délicates les projections financières.

Une DM1 sera donc plus que jamais nécessaire au printemps 2021.

Alain Anglaret rappelle que la masse salariale représente 70% du coût du théâtre en ordre de marche et annonce que la **négociation annuelle sur les salaires et les conditions de travail menée à l'automne** avec les instances représentatives du personnel (CSE) a débouché sur un accord prévoyant

- Une mesure générale très modeste (+0.5%) au 1^{er} janvier 2021. Cette mesure impacte tous les salariés, permanents, vacataires et intermittents et modifie la grille des salaires soumise au vote du CA
- Onze repositionnements individuels ont été décidés par le comité de direction (15 en 2019, 14 en 2020) pour prendre en compte l'évolution de l'organisation du travail, des missions et des responsabilités.
- Douze salariés permanents voient leur prime d'expérience augmenter, conformément à l'accord d'entreprise (Mesure automatique).

Pour les autres éléments chiffrés qui ont été largement commentés lors du débat d'orientation budgétaire et qui ont peu évolué depuis, Alain Anglaret renvoie à la note budgétaire et au budget envoyés aux administrateurs.

Anne-Sophie Guerra salue l'effort accompli afin de présenter un budget cohérent dans les délais prescrits.

Catherine Touchefeu reconnaît que compte tenu du contexte et des incertitudes qui pèsent sur les activités, il est logique que les choses n'aient que peu avancé par rapport au débat d'orientation budgétaire. Les ajustements se joueront donc au moment de la DM1, soit en principe au mois d'avril 2021, avec l'espoir que les perspectives se seront clarifiées et améliorées.

La délibération 2020-10 concernant le budget 2021 et la grille de rémunération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

5 Prochains RDV

Catherine Blondeau présente rapidement les prochains RDV artistiques du début de l'année 2021, dont on espère qu'ils pourront être présentés au public, notamment le festival de danse Trajectoires. Elle rappelle que la saison raccourcie pour cause de travaux s'achèvera sur site par un événement festif baptisé l'Envol, en cours de conception. Compte tenu du report des Récréatérales, il faudra toutefois attendre la fin juin pour clôturer la saison 2020/21

Catherine Le Moullec tient à rendre hommage à l'équipe du Grand T pour tout le travail accompli dans des conditions difficiles pour maintenir un niveau d'activité aussi haut que possible, notamment en matière d'éducation artistique et culturelle.

Le prochain CA aura lieu le 6 avril 2021 à 17h.

A l'ordre du jour :

Rapport d'activité et comptes 2020,

Bilan (2019-2021) et nouveau projet de direction (2022-2024) présentés par Catherine Blondeau

La séance est levée à 18h30